

#2OCT: RETRAITES: LE TEMPS DES PROPOSITIONS?

LE 1 OCTOBRE 2010 ADMIN

"Prendre de la hauteur", "faire un pas de côté"... autant d'expressions faciles. L'exercice, lui, est plus difficile. Quelles contre-propositions? Quelles conséquences? Prenons en le temps: voici un espace dédié.

Samedi, grève pour tout le monde (y compris chez OWNI)! Pour ce troisième mouvement en un mois, la rédaction a décidé de faire un pas de côté pour mettre en perspective l'ensemble des contrepropositions à la réforme des retraites de la majorité. Du NPA au FN, nous avons scanné point par point les programmes des partis français pour les retraites, ne relevant que les idées qui différaient du texte débattu au Sénat à partir de mardi (raison pour laquelle le Nouveau centre, qui rejoint le projet gouvernemental, est absent de notre tableau). A vous de nous signaler les oublis de notre inventaire et, aussi, de participer au liveblogging de cette journée en utilisant le tag #2oct qui succède aux #7sept et au #23sept des derniers mouvements, en n'oubliant pas de préciser #votreville pour être localisé ainsi que votre appartenance au secteur #prive ou #public.

#2oct: Manifestez-vous!



JRCanalesG Vaya tartita me ha hecho mi @Elisiyaa #grasiawpa #atusalú #2Oct pic.twitter.com/uTqh6oqf
yesterday · reply · retweet · favorite



Join the conversa

Car ce samedi 2 octobre sera l'occasion de vérifier l'une des vraies surprises des dernières manifestations, un fait qui a fait leur force et la masse des cortèges : la participation des jeunes et des entreprises privées. Face aux différences gênantes entre les chiffres du

ministère de l'Intérieur (997000) et des syndicats (3 millions de manifestants pour la CGT), le gouvernement s'était concentré sur le nombre de fonctionnaires dans la rue, le seul en baisse, niant le nombre de cortèges représentant le privé à travers la France. Au finish, les 231 mouvements avaient mobilisés **plus de secteurs et plus de Français** que le 7 septembre. Pour ce 2 octobre, la CGT prévoit **229 manifestations et deux à trois millions de personnes dans les rues**. Autant que le 19 mars 2009 où les cortèges avaient égalé ceux du CPE.

L'autre vrai coup de pression de ce samedi 2 octobre pourrait être celui des villes moyennes : comme l'avait montré nos cartes des #7sept et #23sept, le mouvement de cette rentrée a gagné des terrains jusqu'ici vierge de toute banderole, sages sous-préfectures et petites villes tranquilles. Le sentiment d'injustice y a agité la France désindustrialisée par la crise et par les délocalisations l'ayant précédé.



Or, le soutien populaire pourrait bien créer le coin nécessaire à un vrai débat sur la réforme des retraites : alors que les députés ne seront réélus qu'après la présidentielle de 2012 (ce qui justifie de suivre aveuglément un Président dont on anticipe la réélection), les Sénateurs jouent leur place dès septembre 2011 et, à ce titre, certains rechignent à être associés à cette réforme des retraites. Soutien essentiel pour obtenir une majorité au Sénat, **les centristes tendent ainsi l'oreille à la CFDT** et comptent présenter dès l'ouverture du débat des amendements, notamment sur la retraite des femmes.

Un aménagement du projet de loi cosmétique qui ne reflétera en rien la réalité du débat : comme le montre le tableau synthétique ci-dessous, la quasi totalité des partis hors majorité s'accordent contre l'augmentation de la retraite à taux plein de 65 à 67 ans (en dehors du PRG) et toute la gauche est vent debout contre la retraite à 60 ans. Le reste du chemin à faire sera donc celui des manifestants. Avec vos propres banderoles ou en récupérant celle de notre concours Affichez-Vous, le mot d'ordre sera le même que les #7sept et #23sept : Manifestez-vous !

Tableau des contrepropositions identifiées par la rédaction

Retrouvez tout au long de ce tableau l'ensemble des contrepropositions à la réforme des retraites lancée par la majorité. La lecture en est simple : la première colonne à gauche liste les principaux points de la réforme, la seconde colonne rappelle ce qu'il en est dans les textes actuellement en place, la troisième donne le détail du projet de réforme sur chacun des points et ensuite chaque colonne présente les contrepropositions des divers partis de l'opposition. N'hésitez pas à nous signaler d'éventuels oublis dans notre inventaire.

	Référence actuelle	Texte en cours	Lutte ouvrière	NPA	PCF	Debout la République
âge légal/taux plein	60 ans/65 ans pour le taux plein	62 ans/67 ans le taux plein, dans le privé comme dans la fonction publique.	60 ans à taux plein	60 ans à taux plein	60 ans à taux plein	Maintien de la retraite à taux plein à 65 ans
Durée de cotisation	37,5 à 41 ans	41 ans et un an	37,5 annuités	37,5	37,5 années	Allonger la durée de cotisation

cotisation	et un trimestre en fonction de la date de naissance	trimestre en 2013, et à 41,5 ans en 2020.	de cotisations annuités de cotisation	de cotisations.	progressive la durée de cotisation	
Minimum vieillesse	Aspa : 8.507,49 euros par an pour une personne seule, à partir de 65 ans.	Maintenu à 65 ans, conditions d'accès au minimum vieillesse assoupli pour les agriculteurs	L'augmenter	1500 euros par mois	Le Smic ou la pension d'invalidité si elle est supérieure	Instaurer retraite-pluri sur le modèle suédois
Mécanisme d'indexation des pensions						rétablir le lien entre l'évolution des retraites et l'évolution des salaires
Taux de remplacement et méthode de calcul	taux de 75 % à un salaire de référence calculé sur les six derniers mois de salaire, dans le privé taux de 50 % appliqué à un salaire de référence calculé sur les vingt-cinq meilleures années	Pas de changement	L'augmenter	75 % du salaire brut, calculée sur les six meilleurs mois de salaire	75% du salaire moyen des 10 meilleures années. 6 mois pour le service public.	
assiette	Cotisations réparties entre les salariés et employeurs, régime privilégié pour les fonctionnaires	Aligner le régime des fonctionnaires privé à l'horizon 2020.	Suppression des cotisations salariales et l'intégralité de la retraite doit être payé par les employeurs	Augmenter les cotisations patronales	Suppression des exonérations de charges patronales. Cotisations assises sur la masse salariale. Majoration de 10 % des cotisations	

Impôts et
taxation du
capital

augmentation
de 1 pour cent
de la tranche
la plus élevée
de l'impôt sur
le revenu

Faire
payer les
revenus
du capital

pour les
entreprises
de plus de
20 salariés.
Modulation
du taux des
cotisations
patronales
selon le
rapport «
salaires /
valeur
ajoutée »

Cotisation
nouvelle sur
les revenus
financiers
des
entreprises
et des
institutions
financières
aux mêmes
taux de
cotisations
que les
salaires

une taxe :
une taxe :
banques

Retraite par
capitalisation

Non

Non

Non

Non

Non

Prise en
compte de la
pénibilité

Les
assurés dont
l'état de
santé est
dégradé du
fait de leur
exposition à
des facteurs
de pénibilité

tous
les salariés
ont une
incapacité
égale ou
supérieure à
20% ayant
donné lieu à
l'attribution

Plus forte que
celle proposé
par le
gouvernement

prise en
compte de
la pénibilité.
Départ à 55
ans pour les
travaux
pénibles

peuvent partir d'une rente à partir à 60 ans avec une professionnelle retraite à taux (ou plein quel que pour accident soit leur du travail nombre de provoquant trimestres. des troubles de même nature) ((accord d'une commission entre 10 et 20%) pourront partir à 60 ans et la retraite sera attribuée à taux plein même s'ils n'ont pas validé tous leurs trimestres. Ils ne subiront aucune décote.

Aménagement de la retraite pour les femmes, carrières morcelées en général	Oui	Oui	Oui
Prise en compte des périodes de chômage, des études, des stages et des formations.	Oui	Oui	Oui

Carrières longues	-Dispositif « Carrières longues ». -Départ à la retraite avant 60 ans si cotisé deux ans de plus que la durée nécessaire pour avoir une retraite à taux plein	- Dispositif « Carrières longues » élargi pour salariés ayant débuté à 17 ans. - Départ à 60 ans pour ceux ayant commencé avant 18 ans. - Départ à 58 ans pour ceux ayant commencé avant 14 ou 15 ans.	Proposition du gouvernement insuffisantes
-------------------	---	--	---

Régimes spéciaux	Passage progressif de 50 ou 55 ans à 52 ou 57 ans. Seront concernés en 2017 par les mesures	Maintien	
------------------	---	----------	--

d'âge.

Pension de réversion

Autre levier de la politique des retraites

- Handicapés: - Interdiction départ à 55 des ans pour tous licenciements les travailleurs - La répartition handicapés du travail
- Extension du entre tous dispositif Allocation équivalent retraite (AER) pour les seniors au chômage

UTHAGEY

le 3 octobre 2010 - 10:18 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



2oct #Lyon 2oct #retraites

<http://www.facebook.com/album.php?aid=213851&id=693399491&l=9044b53b77>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

THONYNANOU

le 16 octobre 2010 - 12:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



merci pour ce comparatif plutôt clair.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Retraites: le dossier intégral d'OWNI » Article » OWNI, Digital Journalism le 12 octobre 2010 - 14:59

[...] #2oct: Retraites: Le temps des propositions? [...]